



AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE
COMMUNES DE MANDUEL, REDESSAN, RODILHAN, MARGUERITTES, NIMES
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE
Relative au projet de la Zone d'Aménagement Concertée
(ZAC) MAGNA PORTA

Maitre d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole

Par Délégation communautaire 2016-06-042 une concertation publique relative au principe de la création de la ZAC MAGNA PORTA est ouverte en mairies de Manduel, Redessan, Rodilhan, Marguerittes, Nîmes et à la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole.

Un dossier comprenant une note de présentation ainsi qu'un registre de concertation permet au public de prendre connaissance du projet et de faire part de ses observations et propositions.

Ce dossier qui sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement des études et du projet est consultable pendant toute la durée de la concertation, en mairies de :

- Manduel, place de la mairie
- Redessan, 13 avenue de la République
- Rodilhan, avenue Georges Dayan
- Marguerittes, 14 rue Gustave de Chanailleilles
- Nîmes, accueil des services techniques – 152, avenue Robert Bompard
- et de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, Immeuble le Colisée 1 - 3 avenue du Colisée

Mairie de Manduel : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mairie de Redessan : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h à 13h

Mairie de Rodilhan : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h ; le jeudi de 9h à 12h

Mairie de Marguerittes : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h30 à 12h

Mairie de Nîmes – accueil des services techniques à Bompard: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole : du lundi au vendredi de 8h à 18h

Une plateforme d'échanges numérique « Agglo Forum » à partir du site internet www.nimes-metropole.fr présentera le projet, ses différentes étapes et permettra de recueillir des contributions :
www.aggloforum.nimes-metropole.fr

Tout renseignement utile sur l'ensemble du projet peut également être obtenu auprès de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, Direction Générale Adjointe MAGNA PORTA, immeuble le Colisée 2 - 3, rue du Colisée, 30 947 Nîmes cedex 9, tél. : 04 34 03 57 74.

Le présent avis sera affiché en mairies de Manduel, Redessan, Rodilhan, Marguerittes, Nîmes et à la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole.

A l'issue de la concertation, un bilan de la concertation tirera les enseignements des contributions exprimées et précisera les suites à donner. Il sera approuvé par le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole puis sera transmis aux collectivités associées et rendu public sous forme de document imprimé et fichier téléchargeable sur le site internet de Nîmes Métropole.

Les propositions issues de la concertation qui peuvent être retenues seront par la suite, intégrées dans le programme.